

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — — — 10 — — — 13 »
 Trois mois, — — — 5 25 — — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 13 — — soir, Express.
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
 Dans les réclames... 30 —
 Dans les faits divers... 50 —
 Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

D'après des lettres de Copenhague, publiées par les *Nouvelles de Hambourg*, le Danemark présenterait à la prochaine séance de la Conférence une proposition tendant à la conclusion définitive d'un armistice, à la condition que le Jutland serait évacué comme équivalent de l'abstention de la marine danoise, pendant la saison favorable aux opérations maritimes.

Si cette nouvelle est exacte, on devrait voir dans les résolutions du Danemark des dispositions conciliantes favorables aux négociations de la paix. Dans tous les cas, ses exigences seraient légitimes et seraient probablement accueillies du moment qu'on aurait le désir de poursuivre un arrangement amiable et l'espoir d'arriver à le conclure.

Le langage du roi de Prusse a toujours un caractère militant qui peut faire craindre de ce côté des prétentions excessives.

Ainsi lundi, dans la journée, une députation, composée de dix-sept personnes, a enfin présenté à Guillaume I^{er} la fameuse adresse Armin, qui s'est trouvée couverte de 30,000 signatures.

L'auteur de cette adresse a fait, en la remettant, un discours auquel Sa Majesté a répondu en ces termes :

« J'accepte avec plaisir cette Adresse et j'aurai soin, de concert avec mon auguste allié, d'obtenir garantie pleine et entière contre le retour de l'oppression danoise et contre de futures perturbations de la paix sur la frontière septentrionale de l'Allemagne. »

» C'est pour cela que les puissances alliées ont combattu, et c'est là aussi le but, qu'en pleine liberté de décision, et autorisées par la conduite des Danois et par les événements, elles doivent atteindre à la Conférence.

» Aucun éclaircissement ne peut être donné sur la forme de la solution, pendant que les négociations sont en suspens. J'ai la confiance que les sacrifices faits par nous pour la cause allemande porteront aussi des fruits pour les intérêts de notre patrie particulière. »

On nous écrit de Randers, 17 mai :

Pour que vous puissiez vous faire une idée des charges de guerre accablantes qui pèsent sur les malheureuses populations du Jutland, je vous transmets le chiffre officiel des réquisitions auxquelles a été soumise une seule ville, la petite ville de Mobro, qui ne compte pas plus de mille habitants.

Le jour de leur arrivée, les Prussiens se firent remettre, *gratis*, bien entendu, 500 kilog. de pain, 900 kil. de riz, 15,000 kil. de foin, 10,000 kil. de paille et 150 kil. de sel, 100 kil. de café, 380 bouteilles de vin, 1,200 litres d'eau-de-vie, 3,000 cigares, 400 livres de tabac.

Le 1^{er} mai, ils fixèrent au chiffre suivant leurs réquisitions par jour : 20,000 kilog. de lard, 21,000 kil. de pain, 280 kil. de riz, 3,000 boisseaux d'avoine, 800 kil. de sel, 1,200 litres d'eau-de-vie, 750 bouteilles de vin, 500 kil. de café, 3,500 cigares, 600 kil. de tabac.

Comme les habitants étaient dans l'impossibilité absolue de fournir la quantité exigée de pain et de lard, ce furent les paysans des

environs qui eurent à compléter ce qui manquait.

Pour justifier de tels procédés, les Prussiens prétendent que, s'ils ne payent pas les vivres et les autres objets que les Jutlandais sont condamnés à leur fournir, c'est par représailles du dommage causés au commerce allemand par les croiseurs danois. Mais il est constaté que la valeur des réquisitions imposées au Jutland dépasse déjà du double la valeur des navires allemands capturés par la marine danoise.

On lit dans le *Morning Post* :

La majorité du cabinet anglais est sous les hautes influences qui agissent en faveur des intérêts allemands, influences opposées à la guerre et qui ne veulent pas que l'on soutienne les droits du Danemark.

La *Gazette de Silésie* mentionne le fait suivant : le prince d'Augustenbourg avait acheté 1,000 caisses de cigares et les avait offerts aux prisonniers danois. Ceux-ci, quoique privés de tabac, ont unanimement refusé le cadeau. Les cigares ont été renvoyés à Son Altesse.

Le gouvernement russe vient de réunir en un seul arrondissement militaire les trois provinces riveraines de la *Baltique*, c'est-à-dire la Livonie, l'Estonie et la Courlande.

L'ordonnance impériale laisse ignorer les raisons et motifs de cette mesure.

Le 2^e bataillon du 57^e régiment et le 27^e bataillon de chasseurs autrichiens ont reçu de Vienne l'ordre de se transporter sur la fron-

tière du Tyrol et de la Suisse, afin de renforcer le cordon militaire.

Ce mouvement a été déterminé par la crainte d'une irruption de Mazziniens dans le Tyrol.

La *Correspondance générale* dit que plusieurs ecclésiastiques polonais, persécutés par le gouvernement russe, viennent d'arriver à Rome où ils sont venus présenter à Sa Sainteté un mémoire détaillé et étayé de documents sur les persécutions dirigées contre l'Eglise catholique en Pologne, en Lithuanie, en Podolie et en Volhynie. Le Pape a donné l'ordre d'installer ces prêtres polonais fugitifs dans le convent des Pelerins et d'y pourvoir à tous leurs besoins.

On écrit de Leipzig, le 25 mai. — Le journal polonais *Ojczyzna* dit que le nombre des déportés polonais en Sibirie, d'après les registres russes de Pskow, était, en février dernier, de 87,500.

Des dépêches du Caboul parlent d'une très-vive agitation qui s'est manifestée dans ce royaume. Les Sirdars Auzem-Khan et Uzul-Khan réunissent leurs troupes pour attaquer les colonnes d'Ameer.

Voici, dans l'ordre où elles sont arrivées les différentes dépêches relatives à la grande bataille qui s'est livrée en Amérique, les 5 et 6 mai, entre Grant et Lee. Quelles que soient les subtilités de langage auxquelles on ait recours pour exagérer les pertes de l'un et mettre en relief les avantages de l'autre, suivant

FEUILLETON.

3

OTTO GARTNER

(Suite.)

Je ne m'attendais pas à cette question, et j'aurais bien voulu l'éluder.

— Monsieur, répondis-je, je n'ai pas encore trouvé de logement définitif.

— N'importe, vous êtes quelque part, apprenez-le-moi; j'ai besoin de savoir où prendre mes employés lorsque les percepteurs viennent faire leurs versements; car ces messieurs ne s'astreignent pas toujours à nos heures de bureau.

Poussé à bout, il me fallut bien dire que j'étais descendu à l'auberge de l'*Ancre d'or*.

— L'*Ancre d'or*? je ne connais pas ça; écrivez-m'en, monsieur Colombet. Maintenant, vous pouvez vous retirer; M. Gartner vous rejoindra tout-à-l'heure, vous le conduirez à sa place, et vous le mettez en besogne.

Cet arrangement ne faisait pas mon compte, je désirais vivement disposer de ma journée pour cher-

cher un logement. Cependant je n'osai faire aucune objection.

— Mon cher monsieur Gartner, continua M. Duclos, vous venez de voir mon caissier; c'est lui qui dirige le travail et qui me représente dans les bureaux. Vous n'aurez d'ordres directs à recevoir que de lui; cependant, comme vous êtes absolument étranger à nos travaux, vous devrez écouter les observations des autres employés. Votre qualité de nouveau venu vous exposera peut-être à quelques plaisanteries: je vous engage à les supporter de bonne grâce, ce sera le meilleur moyen de les faire cesser. D'ailleurs, vous êtes un homme. M. Renou m'a écrit que vous aviez vingt ans; on vous en donnerait volontiers vingt-cinq; votre âge et votre mine doivent vous mettre à l'abri de toute avanie humiliante. Soyez donc soumis et de bonne humeur dans les bureaux, sage au dehors; je m'occupe de la tenue de mes employés plus qu'on ne le fait ordinairement. Si j'ai lieu d'être satisfait de vous, et si votre application le permet, j'augmenterai vos appointements dans un délai prochain.

En achevant ces mots, M. Duclos fit une inclination de tête, me désigna du geste la porte par où le caissier venait de passer, et je me retirai.

La chambre du receveur communiquait avec la pièce où se trouvait la caisse, et celle-ci n'était séparée des bureaux que par un grillage en fil de fer.

Lorsque j'entrai, les éclats d'une gaieté, dont je faisais les frais probablement, s'apaisèrent tout-à-coup; néanmoins, j'entendis encore mon nom prononcé fort irrévérencieusement.

— Chat! messieurs, fit M. Colombet, le patron n'a pas la goutte aux oreilles. Puis, s'adressant à moi: — Où allez-vous, monsieur Gartner? Voulez-vous donc que je vous encaisse? Vous prenez-vous pour une valeur?

Cette aimable plaisanterie causa une nouvelle explosion de rires. Je m'étais trompé effectivement en prenant la porte de la caisse, qui était encastrée dans le mur, pour la porte de communication avec les bureaux.

— Suivez-moi, reprit le caissier. Il ouvrit un des panneaux et me conduisit devant un pupitre noir.

— Voici votre place, me dit-il; M. Gustave Moraud, à qui je délègue mon autorité, va procéder à votre examen.

Je vis bien que j'allais servir d'amusement à ces

messieurs; mais, fidèle aux recommandations de M. Duclos, je résolus de souffrir avec patience tout ce qui serait raisonnablement supportable. En attendant que la scène commençât, je jetai un regard rapide sur mes compagnons. M. Gustave Moraud, qui paraissait occuper le premier rang dans le bureau des employés, était un jeune homme d'assez bonne mine, de deux ou trois ans plus âgé que moi; il avait l'air fort satisfait de sa personne; sa physiologie ne me plut pas. A côté de lui, un scribe de trente ou quarante ans, figure insignifiante, teint blanc et mat, chevelure soignée, un peu d'embonpoint; le type achevé de l'homme de bureau qui respire toute sa vie un air chaud et vicié, cherche ses délassements au café, ne connaît ni le soleil ni les champs, et meurt en méprisant les campagnards. Plus près de moi, j'aperçus un troisième personnage, et ce n'était pas certes le moins curieux: juché sur une chaise semblable à celle qu'on donne aux enfants de trois ans pour les faire figurer à table, sa grosse tête formait avec son corps chétif le plus étrange contraste: le malheureux était noir de visage et de poil, maigre, c'est-à-dire pointu à toutes les jointures comme un sac de clous, enfin l'organe, mais d'une façon si apparente, que j'en fus choqué

que l'on penche pour l'un ou l'autre parti, il nous semble qu'il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est qu'en définitive le vaincu est celui qui se retire du champ de bataille laissant la place à son adversaire. Cette simple règle, appliquée au combat de Wilderness, nous force à dire que ce ne sont pas les fédéraux qui ont été vaincus.

(Union de l'Ouest.)

New-York, 10 mai, soir. — Grant a livré deux grandes batailles, le 5 et le 6, à Wilderness. Les rapports officiels manquent. Mais le général Stanton publie un bulletin constatant que le résultat général peut être considéré comme un succès. Les fédéraux ont eu un grand nombre de prisonniers ou d'hommes perdus. Le 7^e régiment de Pensylvanie a été presque entièrement fait prisonnier. Le général Wadsworth a été tué.

Lee se mit en retraite sur Richmond dans la nuit qui suivit l'affaire du 6. Grant commença à le poursuivre le 7. Le général Hancock passa à Spottsylvania Court House le 8. Le quartier-général de Grant était, à la date du 8, à 20 milles au-delà du champ de bataille du 6.

Une proclamation du président Lincoln dit qu'on en sait assez sur les opérations de l'armée fédérale pour pouvoir remercier Dieu.

Les habitants de Washington sont allés féliciter M. Lincoln. Celui-ci a constaté que Grant avait rencontré une résistance acharnée, mais que l'ennemi n'avait pu percer ses lignes tandis que l'armée fédérale a pu s'avancer dans la direction qui lui avait été désignée avant le commencement de l'action.

Les correspondances des journaux donnent les détails suivants :

Dans l'affaire du 5, le corps de Sedgwick formait la droite, celui de Hancock la gauche et celui de Warren le centre. Les confédérés, sous les ordres de Hill, Longstreet et Well, firent une vigoureuse résistance. Le combat dura jusqu'à la nuit. Deux brigades fédérales avec leurs chefs, des généraux Seymour et Schaler, restèrent prisonnières des confédérés.

La lutte recommença le lendemain. Avant midi, Hancock fut repoussé.

Les confédérés regagnèrent le terrain perdu la veille et jetèrent la confusion dans le corps de Sedgwick. Mais ce corps, appuyé par le corps de réserve sous les ordres de Burnside, ne tarda pas à se reformer.

Dans la soirée, les confédérés avaient tellement gagné du terrain sur leurs adversaires, que la droite fédérale était presque entièrement séparée du reste de l'armée.

L'avantage paraît être resté, ce jour-là, du côté des confédérés.

Pendant la nuit du 6 au 7, Grant fit passer le 6^e corps de la droite à l'extrême-gauche et fortifia ses lignes.

Pendant cette même nuit, Lee commença à battre en retraite.

Le lendemain, il y eut des escarmouches entre les deux armées qui firent de grandes manœuvres.

Grant fit avancer ses troupes dans la direction de Spottsylvania Court House Road.

Dans l'après-midi, toute l'armée de Lee était en pleine retraite, mais en bon ordre, pour aller occuper une autre ligne de défense. On croyait que Lee s'arrêterait sur les bords de la rivière Rusa.

La perte des fédéraux, en morts ou blessés pendant ces deux journées, est évaluée de 8 à 12,000 hommes. Déjà 6 à 8,000 blessés ont été envoyés à Washington.

Lee dit, dans son rapport sur l'affaire du 6 : « Notre perte est grande, mais nous avons peu de blessés. Longstreet et Peram sont grièvement blessés. Jenkins a été tué. Lee remercie Dieu d'avoir repoussé l'attaque du général Grant. »

Butler a occupé sans opposition le fort Pavhatten, Vilsons et City Point, sur la James River. Il a envoyé 1,700 cavaliers nègres de l'autre côté de la rivière Chickahomini.

5,000 hommes de la cavalerie de Suffolk ont passé le Black Water et ont brûlé le pont du chemin de fer au dessous de Petersbourg, divisant ainsi les forces de Beauregard, qui est dans cette dernière ville. Butler a battu une partie des forces de Beauregard. Butler demanda des provisions en constatant qu'il peut tenir, dans la position qu'il occupe actuellement, contre toute l'armée de Lee.

On mande de la Georgie, en date du 1^{er} mai que Sherman a occupé Tunnel Hill. Johnstone est à Buzzard Roost, au nord de Dalton, Sherman a essayé d'enlever la position de Roney Face Ridge. Il a pris Snake Creeper Gap; il est maintenant à sept mille de Resaca, en arrière de Johnstone.

Les nouvelles de la rivière Rouge sont encore plus mauvaises que les précédentes pour les fédéraux.

New-York, 11 mai. — Les dépêches de Grant, en date du 9, disent que Lee s'est arrêté à Spottsylvania Court House. Des escarmouches importantes ont eu lieu depuis le 6, mais il n'y a pas eu de nouvel engagement général. Les généraux Getty, Talbot, Morris Robinson et Baxter ont été blessés, Sedgwick a été tué.

Les correspondances des journaux annoncent que le 5^e corps s'est battu le 8 avec le corps d'Ewell à trois milles au nord de Spottsylvania Court House. Les fédéraux ont conservé leurs positions, mais en éprouvant de grandes pertes.

Le bruit court que Grant est à deux milles au nord de Spottsylvania Court House en face de Lee. Ewell occupe la ville et les hauteurs au nord de Court House.

On dit que Butler s'est battu, hier, avec les confédérés et qu'un engagement a eu lieu en-

tre les canonnières cuirassées sur la James River.

Les pertes de Grant sont évaluées maintenant à 27,000 hommes.

New-York, 12 mai, matin. — Une autre bataille importante a eu lieu, le 10, entre Lee et Grant; elle a duré depuis midi jusqu'au soir. Les lignes de Grant s'étendaient sur la rive nord-est de la rivière Po. Les confédérés occupaient l'autre rive et le village de Spottsylvania. Grant commença l'attaque avec son artillerie.

Burnside reçut, vers le soir, l'ordre d'attaquer le flanc droit des confédérés; mais Lee, ayant aperçu ce mouvement, fit avancer ses troupes sur le flanc droit des fédéraux pour percer les lignes de Grant. Il s'empara ainsi du train et des provisions de l'armée fédérale au-dessus de Frédéricksburg Planck Road. Le mouvement de Burnside fut arrêté, mais Burnside conserva sa position, menaçant toujours la droite des confédérés, tandis que le 6^e corps attaquait le centre des confédérés, les délogeait de leurs premières lignes et leur faisait 2,000 prisonniers. Grant ayant ensuite changé ses positions par suite de la manœuvre de Lee, celui-ci ne continua pas son mouvement.

Le bruit court que Burnside s'est avancé sur Spottsylvania Court House, d'où il aurait expulsé Hill.

Les pertes de Grant sont évaluées maintenant à 40,000 morts, blessés ou manquants. Le bruit court que le général Warren a été tué.

On mande de Georgie que la position de Johnstone, à Resaca, est trop forte pour pouvoir être attaquée.

On lit dans le Pays :

Nos correspondances particulières nous fournissent des détails nouveaux sur l'insurrection de Tunis. En voyant arriver la division turque, ayant à bord l'ancien ambassadeur en Perse, Haider efendi, avec le titre de commissaire impérial, l'amiral français a pressenti que ce diplomate pourrait bien essayer de faire revivre les droits de suzeraineté de la Porte sur la régence, et il a prévenu Haider efendi que toute intervention matérielle serait mal accueillie.

Le représentant de la Porte se l'est tenu pour dit et s'est mis immédiatement en relations avec M. de Beauval, consul général de France. Ils sont complètement d'accord, et l'on signale même une attitude plus réservée de la part de M. Wood, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, qui, ayant commencé par se séparer de ses collègues, tente aujourd'hui de se rallier à eux, par suite de nouvelles instructions venues de Londres par le dernier courrier.

Il ne fallait rien moins que l'entente complète de tous les représentants européens pour décider le bey à accepter la démission de son khasnadar, ce qu'on peut considérer dès à présent comme chose faite. Le bey se faisait entière-

ment illusion sur l'intensité de l'insurrection, qui est allée grandissant sans cesse et qui l'aurait renversé déjà, si les Arabes ne le croyaient protégé par les flottes réunies.

Le ministre de la guerre a reçu du gouverneur de l'Algérie la dépêche télégraphique suivante :

Alger, le 20 mai 1864.

La cavalerie du général Deligny a obtenu le 16 un avantage remarquable sur 1,000 chevaux des Harrars et Trafis.

Le 15, le colonel Montfort, commandant le 2^e régiment de tirailleurs algériens, a rendu les derniers honneurs au colonel Beauprêtre et à ceux qui ont succombé avec lui. Les cadavres n'avaient pas été mutilés et on a pu reconnaître les individualités, celles entre autres du colonel et du capitaine Isnard.

Le Sénat, après avoir entendu le rapport de M. Casabianca sur une pétition relative à une répartition nouvelle de l'impôt foncier, a renvoyé la discussion, pour que la question pût être étudiée à fond. Le rapport présenté par l'honorable sénateur est une des œuvres les plus sérieuses qui aient été faites sur ce sujet; en le lisant, on est persuadé que la péroration de l'impôt foncier, dans les limites où elle est possible, est une des plus graves préoccupations du gouvernement impérial, et que nous marchons vers une amélioration sérieuse, basée sur une étude persévérante.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'époque du départ de la cour pour la résidence impériale de Fontainebleau paraît fixée au 5 juin.

Les équipages de la vénerie sont arrivés jeudi dernier à Fontainebleau.

L'itinéraire de Leurs Majestés Impériales s'exécutera, dit-on, dans des conditions à peu près identiques à celles de la saison dernière. Séjour au palais de Fontainebleau jusqu'à la fin de juin. Départ de l'Empereur pour Vichy; camp de Châlons; retour à Saint-Cloud; et enfin séjour à Biarritz, où l'Impératrice et le Prince Impérial, qui habiteront le palais de Saint-Cloud pendant les absences de l'Empereur, auront précédé Sa Majesté de quelques jours.

— Une nouvelle douloureuse nous arrive. Le maréchal Pélessier, duc de Malakoff, né en 1794, est mort dimanche, 22 mai, à deux heures, à Alger, à l'âge de 72 ans.

C'est là une perte cruelle qui frappera d'une émotion égale la France et son armée.

Le maréchal meurt sur cette terre d'Afrique qu'il a illustrée de ses exploits. Sur son lit de mort il a eu la consolation d'apprendre les ré-

au premier coup-d'œil.

— Je n'ous pas le temps, du reste, de lui consacrer un plus long examen. M. Gustave Morand m'interpella d'une voix comiquement solennelle, et me fit une série de questions sur mon pays, sur mon âge, sur ma famille, sur mes opinions, sur mille détails, le tout entremêlé de lazzi, assez pauvres et qui avaient pourtant le don de divertir infiniment les autres employés, à l'exception du petit borgne qui ne souffrait mot.

Lorsque je refusais de répondre, le prétendu examinateur se tournait du côté de son voisin.

— Cordier, lui disait-il, écrivez que le candidat, ayant refusé de répondre, paiera une bouteille de champagne.

J'espérais que l'imagination de M. Gustave Morand s'épuiserait bientôt, et qu'on me laisserait tranquille; mais non, l'admiration sout-mme de MM. Colombet et Cordier le mettait en verve; il poursuivait les que-tions saugrenées. Mon séjour à l'Ancre d'Or, chez la mère Godfard, dame en grand renom, à ce que je compris, lui fournit des satires intarissables; son auditoire en paissait.

À la fin la mouche me prit :

— Ça, monsieur Morand, lui dis-je, ne jugez-

vous pas que cette petite comédie dure depuis assez longtemps? Jusqu'à présent je me suis plié à toutes vos fantaisies, mais en voilà assez, ce me semble.

— Quoi! s'écria-t-il, un commencement de rébellion! Vous gâchez votre affaire, jeune homme. Mon opinion sur vous se confirme : vous n'êtes point apte à entrer dans les finances, mais bien à servir de suis e dans une cathédrale. Croyez-moi, votre véritable vocation, c'est de vous promener dans une église la canne à la main; vous avez juste assez d'esprit pour mettre les chiens à la porte.

— Et les impertinents, monsieur Morand.

— Oh! oh! de mieux en mieux! une insulte, à présent. Ceci est grave. Vous cherchez une affaire, soyez donc satisfait. La parole que vous venez de prononcer atteint tout le personnel du bureau; mais nous avons un vengeur officiel, un preux, un Roland : vous allez avoir à en decoudre avec lui, et vous verrez quel homme c'est. — Ter, Polyphème! prenez deux couteaux de bois, vous allez en présenter un à ce candidat refractaire et vous servir de l'autre. Souvenez-vous ensuite que la vie n'est rien sans l'honneur! Nous serons juges du camp.

Je vis le petit borgne descendre de sa chaise barreau à barreau; puis, au lieu de venir à moi, il

s'approcha de M. Morand et lui par'a bas.

— Polyphème, répondit celui-ci, vous manquez de cœur, je crois; vos scrupules sentent la courardise. Allons, pas de raisonnements, et en place!

Prenant alors Polyphème, ainsi qu'il l'appelait, par les épaules, il le poussa près de moi, après lui avoir mis dans la main deux couteaux de bois.

— Presentez une arme à votre adversaire et en garde!

— Chut! chut! interrompit le caissier, voilà un coup de sonnette; vous parlez trop haut, monsieur Gustave, vous avez la voix si claire! le patron vous aura entendu.

— Bah! il a aujourd'hui une goutte enragée; il sonne pour avoir sa tisane.

— C'est égal, je ne m'y fie pas, tout cela retomberait sur moi.

Pendant ce temps-là, le petit borgne me conseillait tout bas de prendre un des couteaux et de ferrailier un instant avec lui pour satisfaire ces messieurs. Mais je n'étais plus d'humeur à jouer la parade. Je pris les deux couteaux et les poussai au fond de mon pupitre.

— Viendra les prendre ici qui voudra, dis-je ensuite.

— Par exemple! s'écria M. Gustave Morand, voilà un procédé...

Il n'eut pas le temps d'achever, la porte de la chambre de M. Duclot s'ouvrit subitement, et celui-ci apparut, appuyé sur les bras d'une jeune personne de dix-sept à dix huit ans. Les rires cessèrent à l'instant; le caissier saisit une pile d'os, comme s'il vérifiait un compte, les deux autres employés cherchèrent précipitamment leur place; seuls, le petit borgne et moi, nous restâmes en face l'un de l'autre comme deux figurons de théâtre.

— Eh bien, monsieur Colombet, dit le nouveau, est-ce ainsi que vous formez ce jeune homme? n'entends que des éclats de rire depuis qu'il est entré dans le bureau.

— Je vous demande bien pardon, monsieur, répondit le malheureux subordonné, tremblant de tous ses membres, mais je viens précisément de supplier ces messieurs de reprendre leur travail.

— Alors c'est toi, Gustave, qui conduis cette belle pièce?

— Nullement, mon oncle, je ne conduis rien. À la vérité, je riais un peu; mais aussi vous nous donnez un camarade plaisant au dernier point; on ne peut pas l'arrêter, il sait mille tours, parle comme

centes victoires des généraux et des soldats que son exemple a formés.

— On dit que les nouvelles de la santé du Pape reçues mardi à Paris sont mauvaises.

— La durée de la session législative de 1864 aura été d'environ sept mois. L'indemnité allouée aux députés pendant les travaux étant de 2 500 fr. par mois, c'est donc, dit la *Gazette de France*, une somme de 17 500 fr. qu'aura reçue chaque membre du Corps-Législatif.

— La question des élections pour le renouvellement partiel des conseils préoccupe vivement le ministère de l'intérieur. Les préfets, interrogés sur les tendances qui se manifestent dans leurs départements, auraient, dit-on, adressé des rapports dont l'ensemble constate la résurrection de l'esprit politique en France et le plus vif désir d'obtenir une décentralisation efficace. Le gouvernement ne compte pas s'abstenir, dans ces élections, comme on l'avait supposé.

— On dit que des cas de fièvre jaune se sont déclarés à la Havane; c'est ce qui fera que l'empereur Max milien évitera cette île et s'arrêtera à la Martinique, où trois jours de fêtes lui sont préparés. On écrit du Mexique que le jeune prince Bonaparte, qui y a été prendre du service dans la légion étrangère, paraît se plaire beaucoup dans le nouvel empire et demande l'autorisation de contracter dans cette légion un engagement de cinq ans.

— La France a reçu et publié la lettre suivante :

Je viens d'apprendre, monsieur, qu'on a demandé au Sénat l'abolition de la peine de mort! L'incorruptible et doux Robespierre, qui avait également demandé l'abolition générale de la peine de mort, vota le trépas de Louis XVI, en déclarant qu'il exceptait les rois, parce qu'il ne les considérait pas comme des hommes, mais comme des monstres que chacun doit tuer, même sans jugement!!!

Je demande à mon tour l'abolition de la peine de mort pour tout le monde, excepté pour les journalistes, qui sont, à mes yeux, l'incarnation de Satan, et devant lesquels les Lacenaire sont de grands saints! Je serais très-flatté, monsieur, si vous me faisiez l'honneur d'insérer ma lettre dans la France.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-respectueux serviteur.

GAGNE,

Avocat, auteur de l'*Unité*, du *Calvaire des rois*, du *Congrès sauveur*, etc., 6, rue Taranne, Paris, le 19 mai 1864.

— On supposait avec raison que la chute d'un aéroïthe avait accompagné le météore dont nous avons parlé récemment.

Le *Journal de Toulouse* dit que l'aéroïthe est tombé dans la commune d'Orgeuil (Tarn-

et-Garonne), près de Fronton (Haute-Garonne). Le volume est considérable. La chute a été accompagnée d'une très-forte détonation.

Nous pouvons ajouter à ces renseignements quelques détails recueillis dans divers journaux de province.

On a généralement constaté, au moment de l'explosion du bolide, une élévation immédiate de 3 degrés dans la température, et on a calculé que l'élévation devait avoir eu lieu à une hauteur d'environ 18 kilomètres.

C'est au moment où il venait de dépasser le zénith de Montauban que ce globe de feu, après avoir jeté une lueur éclatante et ensuite s'être éteint un instant, éclata tout-à-coup, envoyant dans toutes les directions, comme le bouquet d'un feu d'artifice, une gerbe aux couleurs les plus vives et les plus variées. Un nuage blanchâtre, qui persista pendant dix à douze minutes, parut au point même où avait eu lieu l'explosion. Une à deux minutes après celle-ci, on put entendre à l'horizon, pendant près de quatre minutes, de violentes détonations semblables par moments à des feux de peloton, par moments à une canonnade lointaine.

Les éclats du bolide ont été projetés dans toutes les directions et à des distances considérables.

Deux ouvriers qui revenaient de la journée entre Orgeuil et Nohic virent descendre rapidement et se briser au bord de la route à quelques mètres seulement une masse enflammée, dont une partie rebondit dans le champ voisin. Saisis de frayeur, ils prirent la fuite; mais retournant bientôt sur leurs pas, ils purent constater la présence d'un bloc noir fortement imprégné d'une odeur de soufre, et dont le volume avait plus de 20 centimètres cubes.

Des savants ont pu constater, à l'aide du chalumeau, que cette espèce de roche noirâtre, ayant l'aspect et la légèreté de certains charbons fossiles, était incombustible, se convertissait en une masse brune très-dure, qu'elle attirait l'aiguille aimantée et ne ressemblait en rien à la plupart des minéraux connus. La pierre est tendre à l'intérieur; l'écorce ou vernis vitrifié qui l'environne, et qui est à peine d'un demi-millimètre d'épaisseur, est très-dure; elle happe ou adhère à la langue comme toutes les argiles sèches, et enfin ce corps, au moindre contact avec l'eau se délaie rapidement, comme l'argile en poudre, et forme une boue noire comme du cirage.

Le trou formé par le fragment tombé à Orgeuil est situé sur la route; il ressemble à un nid de 8 à 9 centimètres de profondeur. Le terrain est fort dur et il faut un choc très-violent pour produire un pareil trou.

De beaux échantillons de cette pierre céleste ont été déposés au musée de Montauban.

— On voit quelquefois des choses bien étranges! L'*Echo de la Mayenne* a vu :

« Un petit chat à huit pattes qui est né à

Granville et n'a vécu que quelques heures. Il n'avait qu'une tête; il était noir comme de l'ébène; les quatre pattes de devant étaient disposées en sens inverse, c'est-à-dire qu'il en avait deux en l'air sur les épaules et deux dans une position normale. Ce double animal, qui mesurait environ 25 centimètres, était séparé en deux à partir des côtes jusqu'aux derrières, absolument ordinaires et munis chacun de deux pattes et d'une queue. L'un des chats était mâle et l'autre femelle.

S'il y a en ce moment à Saumur quelque chose qui puisse occuper l'esprit du public, c'est bien certainement le prodigieux bazar à 50 centimes déballed depuis quelques jours rue du Champ-de-Foire, en face le mur du jardin de M. Louvet. Ce merveilleux bazar fait le sujet de toutes les conversations. Chacun s'étonne de ce grand bon marché qui est devenu un problème pour tout le monde.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à profiter du peu de jours qu'il reste encore à cet établissement pour se munir de toutes ces marchandises que personne ne pourrait remplacer aux prix minimaux de 36 c., 65 c., et 1 fr. 45 c.

Clôture définitive de la vente, dimanche 29 mai, à 6 heures du soir.

Chronique Locale.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir, dans la carrière du Carrousel, les morceaux suivants :

- 1° Grande-Marche ;
- 2° Air de *Lucrece Borgia* ;
- 3° *La Sontag* (polka) ;
- 4° Final de *Lucia* ;
- 5° Brindisi de *Lucrece Borgia* ;
- 6° *Strasbourg* (grande valse).

Un horticulteur, dit-on, vient de découvrir par hasard une manière simple, mais certaine, de détruire des chenilles. Un morceau d'étoffe de laine ayant été porté par le vent sur un arbre de son jardin, il le trouva couvert de ces insectes. Il mit alors plusieurs morceaux d'étoffes sur plusieurs autres arbres, et les chenilles s'y réfugièrent en grand nombre pendant la nuit. De cette manière, il en tua une quantité considérable, et il est parvenu à les faire disparaître tout-à-fait de son jardin. Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

S. Exc. M. le duc de Morny a donné connaissance au Corps-Législatif, dans sa séance du 25, d'un décret impérial qui proroge la session jusqu'au 28 mai inclusivement.

La chambre a repris ensuite la discussion

du budget ordinaire de 1865, et M. le duc de Morny a été remplacé au fauteuil par M. A. Leroux.

On assure que c'est le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui serait appelé à succéder au duc de Malakoff.

Augsbourg, 24 mai. — Suivant la *Gazette d'Augsbourg*, l'empereur d'Autriche a résolu de reconnaître les droits du duc d'Augustenbourg.

Copenhague, 24 mai. — Une députation de Kolding est arrivée à Copenhague, priant le roi de défendre les droits du Danemark lors de la paix et de ne pas prolonger l'armistice.

Des Adresses pareilles sont attendues d'autres villes du Jutland.

Marseille, 25 mai. — Les lettres de Constantinople, du 18, disent qu'Ali pacha a ouvert la seconde conférence pour les Principautés en déclarant qu'il était nécessaire d'arrêter les empêtements de prince Couza et de maintenir la souveraineté du Sultan et le droit des puissances garanties, sinon par une occupation militaire, au moins par un accord diplomatique.

Sir Bulwer aurait appuyé Ali pacha. Le marquis de Moustier aurait répondu qu'il était nécessaire de tenir compte des faits accomplis et des circonstances qui obligeraient le prince Couza à se défendre contre les partis.

Ali pacha a répliqué que la Porte était disposée à la conciliation.

On dit que le prince va publier un mémoire justificatif montrant que l'Autriche et la Russie menacent d'envahir les Principautés.

Londres, 24 mai au soir. — La situation monétaire est meilleure; une réduction de l'escompte est prochainement attendue.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Cédant au désir d'un grand nombre de personnes, le gérant du prodigieux bazar à 50 c., déballed rue du Champ-de-Foire, a bien voulu retarder son départ jusqu'à dimanche prochain, 29 mai, six heures du soir. Lundi 30, le bazar sera définitivement fermé.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché financier est resté stationnaire, et les spéculateurs liquident peu à peu leurs opérations, ce qui permet d'espérer que nous aurons à la fin du mois une liquidation moins agitée et moins difficile que la précédente. On se croirait entré déjà dans la morte saison; les variations des valeurs sont insignifiantes, et la rente 3 1/2 oscille de 65-60 à 66-70.

Le grand événement de la semaine, c'est l'admission au parquet des actions de la *Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France*. Cette institution, formée avec le concours des personnalités les plus éminentes de la haute industrie, est appelée à prendre le premier rang parmi nos établissements de crédit, et le cours de 640, auquel se négocient actuellement ses

une pie et se démène comme un diable; en dernier lieu il a voulu nous regaler d'une passe d'armes avec Nohlot.

— Hum! j'ai de la peine à croire cela. Et vous, monsieur Gartner, avez-vous aussi votre explication?

— J'en conviens, monsieur, depuis une heure je n'ai pas cessé de divertir ces messieurs; mais, en supportant de bonne grâce leurs plaisanteries, je n'ai fait, ce me semble, que de me conformer à vos recommandations.

— Comment! je vous ai recommandé de faire le badin pour amuser mes employés? et vous en convenez! Voilà une heure que ça dure sans qu'on puisse vous arrêter.

— Monsieur, répondez je en rougissant jusqu'aux yeux, je n'ai pas entendu reconnaître l'exactitude des dires de M. Moraud, qui s'excuse en m'accablant. Loin de là, je ne sais et n'ai fait aucun tour; je n'ai parlé que pour répondre à cent questions ridicules, et en dernier lieu j'ai refusé de singer un duel avec des couteaux de bois.

— Voyez! s'écria M. Moraud, comme il a la langue pendue, l'innocent personnage! Vous ne me croyez peut-être pas, mon oncle? Eh bien, deman-

dez à Colombet et à Cordier si ce que j'ai dit n'est pas l'exacte vérité. Mieux que cela, ouvrez le pupitre de ce monsieur, vous y trouverez les deux couteaux de bois avec lesquels il prétendait nous donner une représentation, et qu'il s'est hâté de cacher à votre arrivée.

Le caissier et l'autre scribe firent avec la tête un signe d'assentiment.

— Bon, bon, je ne veux plus interroger, reprit M. Duclos; personne n'est coupable, cela est entendu; vous êtes tous sages, laborieux, exemplaires. Cependant, monsieur Colombet, sachez que je suis ou ne peut plus mécontent. — Gustave, tu abuses étrangement de ma bonté; je souhaite que ta conduite, en cette circonstance, ne soit pas de celle qui mérite la plus sévère qualification. — Quant à vous, monsieur Gartner, vous êtes encore étranger; à ce titre, je ne veux rien approfondir; mais la manière nette et carrée avec laquelle vous venez de vous défendre, me laisse douter que vous soyez assez ingénu pour vous être laissé tourmenter une heure durant, sans y apporter vous-même un entrain et une bonne volonté fort déplacés. Un mot encore, messieurs, et ce sera le dernier: vous avez avec vous un compagnon de travail excellent, doux,

inoffensif, rempli de cœur et d'esprit; nul de vous n'ose en lui-même, j'en suis sûr, se croire meilleur que M. Nohlot; et cependant, parce qu'il est incapable de se défendre, vous en avez fait un jouet, vous le traitez le plus cruellement du monde, vous le donnez en spectacle aux étrangers qui viennent ici; savez-vous ce que vous faites en faisant cela? Une lâcheté, messieurs!

Ce diant, M. Duclos se retourna péniblement sur ses jambes endolories et ferma la porte de sa chambre.

Pendant qu'il nous parlait, revenu un peu de sa première émotion, je le considérais attentivement; il était grand, avait l'air fort noble; son accent, son geste, son attitude, exprimaient un sentiment plus relevé que celui d'un maître qui gourmande des commis paresseux: le temps gaspillé par ceux-ci à son détriment le touchait peu; il s'indignait beaucoup plus de voir ses bureaux devenus le théâtre de farces à peine pardonnables à des écoliers de quinze ans.

La jeune personne, sur le bras de laquelle s'appuyait M. Duclos, attira aussi mon attention: c'était sa fille apparemment, elle lui ressemblait; comment? je ne saurais trop le dire; on ne pouvait

guère trouver un rapport précis entre ce frais visage, arrondi, nuancé de rose, encadré par des cheveux bruns et soyeux, et cette figure d'homme à barbe rude, à traits sévères et imposants; et cependant il y avait entre eux ce quelque chose d'indefinissable qui est la ressemblance. Au moment où M. Duclos nous était apparu sous la forme de Jupiter Tonnant, sa fille paraissait éprouver de l'embarras, une légère rougeur colorait ses joues; les yeux voilés sous de longs cils, elle regardait à terre comme pour écarter tout obstacle qui eût pu causer un choc douloureux aux pieds de son père; mais, lorsque M. Gustave Moraud fut interpellé, elle releva la tête et le regarda avec une expression d'anxiété. La justification hardie du jeune homme dissipa ce nuage. Pour moi, je fus honoré d'un regard de curiosité d'abord, et ensuite de mécontentement, à ce qui me sembla du moins.

(La suite au prochain numéro.)

titres, n'est que le prélude d'une prime plus élevée. Les Crédits mobiliers français et espagnol sont en baisse. Le marché des chemins de fer français est bien délaissé, le Nord seul donne lieu à des achats suivis et contraste, par sa fermeté, avec la faiblesse et l'abandon de la plupart des autres lignes. Sur les chemins étrangers, la situation est la même. Parmi

les obligations, on recherche les nouvelles de Victor-Emmanuel, qui se traitent à 255. Les listes du dernier tirage du consolidé turc inté-rieur vont être publiées incessamment. Nous rappelo-nous à nos lecteurs que la maison E. Dautreaux, 24, rue de la Victoire, à Paris, rembourse les obliga-tions sorties, et paie le coupon du consolidé turc.

Cette maison a centralisé depuis longtemps toutes les opérations de Banque et de Bourse, et tous les moyens d'informations qui peuvent être utiles aux capitalistes. Elle est ainsi en mesure de rendre à ses clients les plus grands services, et de leur donner des conseils confidentiels sur toutes leurs opérations. La Banque de capitalisation, 41, rue du Conser-

vatoire, qui, depuis sa fondation déjà ancienne, a toujours justifié la confiance de ses intéressés, con-tinue à recevoir des fonds en participation, et laisse aux capitalistes la faculté précieuse de les retirer en tout temps. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1864, savoir :
 1° L'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 11.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement contradictoire, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 19 mai 1864, enregistré :

Entre M^{me} Marie-Anne-Rose Picard, épouse de M. Eugène Ouvrard, entrepreneur de maçonnerie, demeurant ensemble à Saumur ;

Et : 1° M. Ouvrard, sus-nommé ; 2° MM. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, et Bonneau, peintre et vitrier, demeurant également à Saumur, syndics de la faillite dudit sieur Ouvrard,

IL APPERT :

Que la dame Ouvrard, sus-nommée a été séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait, rédigé par l'avoué soussigné, le 24 mai 1864. (250) Signé : LABICHE.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 11.

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 138.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (251)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE 1° UNE MAISON

Rue des Potiers, n° 11,

2° UN CLOS DE VIGNE,

Nommé le Clos-au-Loup, situé au Van-Langlais, commune de Bagneux, d'une contenance de 88 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. GORDARD, propriétaire, rue des Potiers, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire.

Etude de M^e RULLIER, notaire à Doué.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou par parties,

LA FERME DE COSSÉ

Appartenant à M. Goislard-Beaumont,

Située dans le village de Cossé, commune des Verchers.

D'une contenance de 15 hectares environ, et consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés naturels.

Cette ferme, par sa position, est susceptible d'être avantageusement détaillée.

S'adresser, pour visiter les lieux, au sieur FERCHAUD-DAVID, qui en est le fermier, et pour traiter, à M^e RULLIER, notaire à Doué. (250)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commis-saire-priseur à Saumur.

Samedi 28 mai 1864, à une heure, il sera procédé, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publi-que aux enchères de deux belles ju-ments, dont une de race, propre à la selle et à la voiture.

On paiera comptant, plus 5 p.0/0.

A VENDRE

POUR CAUSE D'UN PROCHAIN DÉPART, UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN,

Située place de Nantilly, vis-à-vis de l'église,

Composée : au rez-de-chaussée, d'un vestibule, salon, salle à man-ger, office, cuisine, et serre-bois, le tout de plein-pied.

L'escalier au fond du vestibule. Au premier, trois chambres à feu, avec cabinets et antichambres ; jolie mansarde et grenier régnaant sur le tout.

Deux caves voûtées sous la mai-son ; dans la cour un hangar et les lieux d'aisances.

Deux entrées, une par la cour, l'autre par le jardin.

S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, qui occupe ladite maison. (214)

VENTE D'HERBE.

M. PONNEAU prévient le public qu'il fera vendre, par jeux, la pre-mière herbe de l'île Labbé, située île Ponneau.

Cette vente se fera sur les lieux, tous les jours. (245)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE MAISON AVEC JARDIN, Rue du Pavillon,

Occupée par M. FREY.

S'adresser à M^{me} TESSIÉ, rue de la Petite-Bilange, n° 10. (687)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

A VENDRE D'OCCASION, UN HANGAR

Couvert en Ardoises,

Ayant 6 mètres de longueur et 2 mètres 17 centimètres de largeur.

S'adresser à M. BRINDEAU-BAUDRY.

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE

OUVERTURE DU CASINO

Le 1^{er} Juillet 1864.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

AVEC REMISE,

Située place du Chemin-de-Fer.

PORTIONS DE MAISON

AVEC REMISE,

Sans communautés,

Situées Grande-Rue-Saint-Nicolas, n° 31.

S'adresser à M. BARRABANT, pro-priétaire. (212)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

Un JEUNE HOMME sortant du service, dans la cavalerie, où il a été pendant plusieurs années ordon-nance d'un officier, ainsi que l'at-testent son livret et des certificats de bonne conduite, désire se placer comme valet de chambre ou cocher, professions qu'il avait autrefois exercées.

S'adresser chez M. EDOUARD, au Croissant, rue Daillé. (248)

Ancienne Maison BIÉMONT-MARQUIS.

Aug. CHAUDET,

SELLIER-CARROSSIER,

Successor de M. FRESLON,

Rue Royale, à Saumur.

Voitures en tous genres, articles de chasse, d'écurie, de voyage.

Achat et échange de voitures neuves et d'occasion.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui vou-draient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût. Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beau epaire. (162)

LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication ; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc. ; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales ; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Mas-son ; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail ; *un Baiser mortel*, par Eugène Berthoud ; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet ; *l'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach ; le *Vicomte de Beziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié ; le *Mendiant noir*, par Paul Féval ; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan ; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul ; *l'Assassinat de la rue Maubuee*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 MAI.			BOURSE DU 25 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 60	»	»	66 75	»	15
4 1/2 pour cent 1852.	93 50	»	10	93 50	»	»
Obligations du Trésor.	436 25	»	1 25	437 50	1 25	»
Banque de France.	3370	15	»	3380	10	»
Crédit Foncier (estamp.).	1235	»	5	1235	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1210	»	»	1210	»	»
Crédit Agricole.	767 50	6 25	»	767 50	»	»
Crédit industriel.	785	»	»	780	5	»
Crédit Mobilier.	1150	»	»	1155	5	»
Comptoir d'esc. de Paris.	830	7 50	»	827 50	»	2 50
Orléans estampillé.	877 50	2 50	»	875	»	2 50
Orléans, nouveau.	785	2 50	»	782 50	»	2 50
Nord (actions anciennes).	990	»	»	988 75	»	1 25
Est.	467 50	2 50	»	462 50	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée.	875	»	»	875	»	»
Lyon nouveau.	877 50	»	2 50	877 50	»	»
Midi.	645	»	2 50	648 75	3 75	»
Ouest.	498 75	»	1 25	500	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1590	5	»	1590	»	»
Canal de Suez.	458 75	1 25	»	458 75	»	»
Transatlantiques.	578 75	3 75	»	585	6 25	»
Emprunt italien 5 0/0.	69	»	15	69 10	»	10
Autrichiens.	405	2 50	»	405	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	530	»	1 25	531 25	1 25	»
Victor-Emmanuel.	362 50	»	1 25	365	2 50	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	325	»	»	340	»	15
Crédit Mobilier Espagnol.	657 50	»	2 50	660	2 50	»
Saragosse.	555	»	5	555	»	»
Séville-Xérès-Séville.	405	»	1 25	405	»	»
Portugais.	302 50	»	2 50	297 50	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	»	»	303 75	»	»
Orléans.	297 50	»	»	296 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	296 25	»	»	295	»	»
Ouest.	293 75	»	»	293 75	»	»
Midi.	292 50	»	»	292 50	»	»
Est.	292 50	»	»	293 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,